



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BULLETIN DECADAIRE D'INFORMATION AGRO-HYDRO-METEOROLOGIQUE DU GTP



2025, N° 006
03 juin 2025



Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo



1. SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

1.1. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE : PLUIES FAIBLES À MODÉRÉES

Au cours de la troisième décennie du mois de mai, des activités orageuses ou pluvio-orageuses faibles à modérées ont été enregistrées sur l'ensemble du pays. Les cumuls sont compris entre 5,9 mm à Elavagnon en deux (02) jours et 72,0 mm à Kpalimé Tové en deux (02) jours.

L'analyse de la figure 1 montre que la région de la Kara et le sud-ouest des Plateaux ont été les zones les plus arrosées.

Par rapport à la normale 1991-2020, un déficit pluviométrique a été observé sur l'ensemble du pays à l'exception de la région de la Kara et le nord de la Centrale (Fig. 2).

Dans ce numéro :

Situation météorologique	1
Situation hydrologique	2
Situation agricole	2
Production végétale	2
Production animale	3
Production halieutique	4
Covert végétal	4

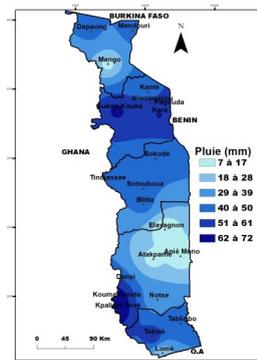


Fig. 1: Carte de cumul de pluie de la décennie

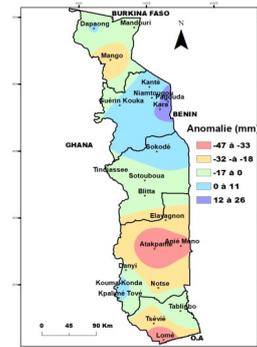


Fig. 2: Carte de l'anomalie de la décennie

Perspectives: Au cours de la prochaine décennie, des manifestations pluvio-orageuses modérées à fortes sont attendues avec quelques coups de vent sur l'ensemble du pays.

1.2. SITUATION AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Les conditions météorologiques de la décennie ont été dans l'ensemble favorables aux activités agricoles et au développement des cultures.

Dans la zone Nord, les activités de préparation des sols (labours, confection des buttes) se poursuivent avec le démarrage par endroits des semis des cultures telles que le coton, le sorgho, le maïs, l'arachide et le gombo.

Au Sud, l'entretien des cultures est en cours (désherbage, épandage d'engrais, traitement phytosanitaire). Le maïs est en phase de floraison dans certaines localités. Il est conseillé aux producteurs et autres acteurs agricoles de se référer à l'application **e-AgriConseil+** qui fait la promotion de bonnes pratiques agricoles.

AVIS ET CONSEILS 1 :

Dans le nord du pays, il est conseillé de poursuivre la préparation des parcelles et de s'approvisionner en intrants de qualité en attendant le démarrage effectif de la saison.

Pour la zone bimodale (Sud Togo), il est recommandé de s'approvisionner en engrais et en produits phytosanitaires de qualité déjà disponibles dans les magasins de la CAGIA et des structures agréées ; d'éviter l'occupation incontrôlée des zones inondables ; de veiller à la gestion rationnelle des ressources en eau pour rendre efficace les aménagements hydro-agricoles et de suivre au quotidien les prévisions de l'ANAMET.

Faits saillants

- Disponibilité des semences agricoles certifiées ;
- Contacts des inspecteurs de semences ;
- 83 063,700 tonnes d'engrais disponibles ;
- Production chalutière et piscicole, repos biologique, état océanique agité, port de gilet obligatoire ;
- Condition du couvert végétal moyenne à bonne sur la majeure partie du pays.



2. SITUATION HYDROLOGIQUE

Les valeurs présentées dans le tableau 1 révèlent une augmentation du niveau d'eau moyen décadaire dans le bassin du Zio à la station de Kpédji, tandis qu'une baisse est observée dans le bassin du Mono à la station de Kolokopé par rapport aux décades précédentes.

Les hauteurs maximales enregistrées varient : à Kpédji de 140 à 354 cm et à Kolokopé de 113 à 88 cm. De même, les hauteurs moyennes évoluent comme suit : à Kpédji de 106,8 à 230 cm et à Kolokopé de 55,8 à 48 cm. L'analyse des courbes décadaires (Fig.3) des différentes stations permet de mettre en évidence :

* à **Kpédji** : deux (2) pics de niveau d'eau, atteignant environ 355 cm au 1^{er} jour et 349 cm au 4^{ème} jour de la décade.

* à **Kolokopé** : une diminution progressive jusqu'au 5^{ème} jour, suivie d'une remontée graduelle du 5^{ème} au 10^{ème} jour.

Tableau 1 : Hauteurs moyennes et maximales

Stations	Hauteur Maximale (cm)		Hauteur moyenne (cm)	
	Décade précédente	Décade actuelle	Décade précédente	Décade actuelle
KPEDJI (Zio)	140	354	106,8	230
KOLOKOPE (Mono)	113	88	55,8	48

Source: DRE, mai 2025

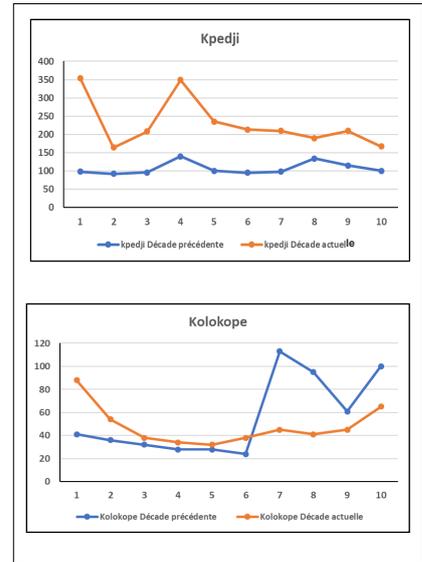


Fig. 3 : Courbes de variation des hauteurs d'eau à Kpédji et à Kolokopé

3. SITUATION AGRICOLE

3.1 PRODUCTION VEGETALE

Pour la campagne agricole 2025-2026, les engrais vivriers sont disponibles. A la date du 03 juin 2025, le stock physique national des engrais minéraux disponibles est de **83 063,700 tonnes** dont :

- **32 087,450 tonnes** de NPK 15-15-15, soit 23 947,600 tonnes pour la zone bimodale et 8 139,850 tonnes pour la zone monomodale ;
- **50 976,250 tonnes** d'UREE 46%N soit 44 903,600 tonnes pour la zone bimodale et 6 072,650 tonnes pour la zone monomodale. (Fig. 4)

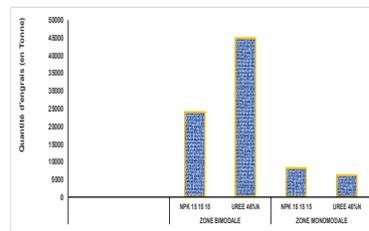


Fig. 4 : Stock d' engrais disponible au 03/06/2025

3.2 PROTECTION DES CULTURES (Bien choisir et bien utiliser son herbicide)

Face à la multitude de difficultés liées à la maîtrise des adventices (mauvaises herbes) dans les champs, beaucoup de producteurs s'adonnent à des pratiques qui compromettent la bonne évolution de leurs cultures comme le cas de ce champ de maïs brûlé par l'utilisation des produits prohibés. Pour réussir avec les pesticides, il est conseillé de :

- adopter les produits homologués (avec des étiquettes en français et des instructions compréhensibles) ;
- respecter les usages et les doses prescrits des produits ;
- ne pas procéder à des mélanges de produits ;
- avoir les avis des conseillers agricoles de votre localité.

Pour rappel : les herbicides contenant le PARAQUAT, l'ATRAZINE, le GLYPHOSATE sont interdits au Togo.



Fig. 5 : Jeunes plants de maïs brûlés par l'application d'herbicides prohibés

3.3 PRIX DES SEMENCES CERTIFIEES (Campagne agricole 2025-2026)

Les prix des semences certifiées sont fixés à l'issue d'une réunion qui a regroupé le 21 février 2025, les acteurs des filières riz, maïs, soja, ainsi que les représentants des structures telles que l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT), la Direction de la production agricole (DPA) et la Coordination togolaise des organisations paysannes et des producteurs agricoles (CTOP).

Les prix des semences pour l'année 2025 sont présentés dans le tableau 2. **Veillez-vous adresser aux inspecteurs des semences pour tout achat (Tableau 3).**

Tableau 2 : Prix officiel des semences certifiées au Kilogramme

CULTURES	PRIX AU KG (F CFA)
Maïs	650
Riz	550
Sorgho	650
Fonio	600
Sésame	3 000
Niébé	1 000
Soja	700
Arachide en gousse	800

Source: DPA, 2025

Tableau 3 : Liste des inspecteurs de semences

N°	NOM	PRÉNOMS	CONTACT	PRÉFECTURE
1	ABONZA	Kokou	90422179	Ogou
2	AMEGBO	Kosi Alozi	92409426	Binah
3	ASSASSE	Komla	70457132	Tchaoudjo
4	ATIAGAMA	Kokou	98089228	Tandjoaré
5	BADOUTCHIA	Aklesso	92145455	Amou
6	BAKONA	Batobakou	93713879	Tone
7	DABLA	Nassoma Nawa-nou	90241249	Agou
8	DJAGNY	Kokouvi Mawulolo	93381855	Kéran
9	FIAKLI	Koffi Seyram	90766163	Ogou
10	MOZINO	Paderem Naka	90323838	Sotouboua
11	TOLA	Lambana Emmanuel	91863901	Zio
12	YOVOGAN	Komi Seyram	90834416	Zio

Source: DPA, 2025

3.4 PRODUCTION ANIMALE : Contrôle du flux d'animaux sur le marché à bétail d'Adétikopé au 1^{er} trimestre 2025

Le marché à bétail d'Adétikopé est l'un des principaux centres de commerce de bétail au Togo, situé dans la commune d'Agoè-Nyivé 6, au Nord de Lomé. Il s'étend sur une superficie de 2 hectares environ et peut accueillir plusieurs centaines de bovins (Photo 1).

Dans le cadre du contrôle des flux de bovins au cours du 1^{er} trimestre 2025, un effectif de 5 830 têtes de bovins a été enregistré à l'entrée du marché contre 5 988 têtes durant la même période de l'année dernière soit une baisse de 2,64%. A la sortie du marché vers les différents points d'abattage ou autres destinations, 6 672 têtes ont été dénombrées contre 7 018 têtes au 1^{er} trimestre 2024 soit une baisse de 4,93% (Tableau 4). Cette baisse pourrait être liée, entre autre, à la crise sécuritaire dans le Sahel et ses répercussions dans la région des Savanes. Les prix des bovins sub-adultes ou adultes ont varié en moyenne entre 220 000 et 675 000 FCFA durant cette période.

Tableau 4 : Flux de bovins sur pieds au marché à bétail d'Adétikopé

Période	Entrée		Sortie	
	2024	2025	2024	2025
Janvier	2 017	1 975	2 465	2 293
Février	1 805	1 845	2 126	2 160
Mars	2 166	2 010	2 427	2 219
Total	5 988	5 830	7 018	6 672

Source: DE, avril 2025



Photo 1: Bovins sur pieds au marché à bétail d'Adétikopé

3.5 PRODUCTION HALIEUTIQUE

Pour cette décade la production halieutique se résume à la production chalutière qui correspond au débarquement d'un chalutier de **0,526 tonnes** et à la production piscicole de tilapia de **94,78 tonnes** (Tableau 5).

Tableau 5 : Données de production piscicole pour la période du 26 au 31 mai

Période	Production halieutique	Quantité (tonne)
26 au 31 mai 2025	Production chalutière	0,526
	Production piscicole	94,78

Source: DPA, juin 2025

AVIS ET CONSEILS 2:

Dans la perspective de renouvellement du stock halieutique, il sera instauré cette année un repos biologique en mer et sur le système lagunaire au Togo conformément à l'arrêté N° 0007/2025/MRHART/MEMPC/SG/DPA du 10 avril 2025, portant instauration du repos biologique en mer et sur le système lagunaire .

Les périodes annuelles d'interdiction de la pêche sont fixées comme suit :

- * du 1^{er} juillet au 31 août inclus pour la pêche chalutière et industrielle en mer ;
- * du 1^{er} au 31 juillet inclus pour la pêche artisanale se déroulant en mer ou sur le système lagunaire.

L'état océanique prévu pour les 03, 04 est calme et 05 juin 2025 est agité. Ainsi, il est rappelé à toute la communauté de la pêche artisanale maritime de respecter les drapeaux d'annonciation des prévisions de l'état océanique avant toute

sortie en mer.

Pour rappel le rouge interdit toute sortie, le jaune la prudence et le vert l'autorisation. Tous les usagers marins de la pêche opérant en mer doivent être prudents et prendre des mesures idoines de sécurité et se munir tous de leurs gilets de sauvetages avant toute sortie en mer conformément à l'arrêté **N°0006/2025/MRHART/SG/DPA** du **10 avril 2025**, portant obligation d'embarquement et de port du gilet de sauvetage à bord des embarcations et navires de pêche dans les eaux sous juridiction togolaise.

Aussi les pêcheurs du port de pêche sont tenus de déclarer tous les membres d'équipages aussi bien à la sortie qu'au retour de leur campagne de pêche aux gardes côtes présents à quai.

4. COUVERT VEGETAL

L'Indice des conditions de végétation (VCI – Vegetation Condition Index) évalue l'état de santé de la végétation par rapport aux tendances historiques. Le VCI rapporte l'indice NDVI (Normalized Difference Vegetation Index) de la décade courante à son minimum et son maximum à long terme, normalisé au moyen des valeurs historiques du NDVI pour la même décade.

La situation végétale au cours de cette troisième décade de mai a été caractérisée par une condition de la végétation moyenne à bonne dans les régions des Savanes, Kara, Plateaux et Maritime. Cependant toute la région Centrale, le nord est des Plateaux et l'ouest de la région Maritime présentent une mauvaise condition de la végétation au cours de cette décade (Fig. 6a).

Comparée à la même décade de l'année passée, on note une situation similaire du couvert végétal dans toutes les régions (Fig. 6b).

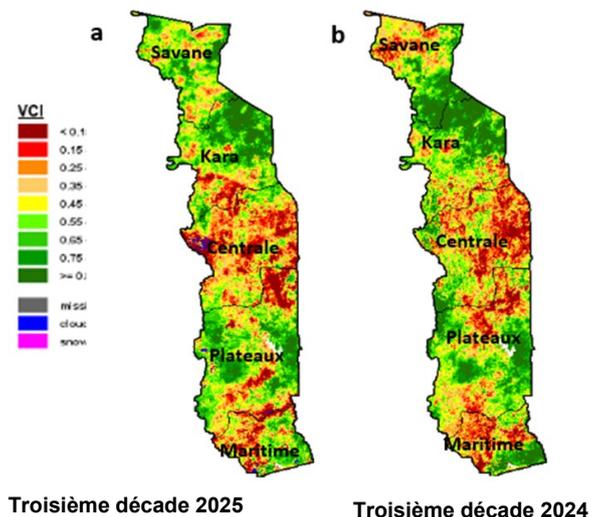


Fig. 6 : indice de condition de la végétation (VCI)

Source : Système mondiale d'information et d'alerte rapide (SMIAR)

Retrouvez-nous sur le
www.agriculture.gouv.tg/FSRP Togo



« Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo »